



REÇU - 2 AVR. 2014

*Ministère de l'éducation nationale*

*Le Directeur adjoint de cabinet*

*Paris, le* 31 MARS 2014

Madame la Secrétaire nationale,

Vous avez appelé mon attention sur l'organisation du concours rénové de recrutement des professeurs des écoles (CRPE).

Concernant l'épreuve d'éducation physique et sportive (EPS), je tenais à vous signaler que les recteurs ont été sensibilisés sur l'importance de limiter à quatre le nombre d'activités physiques, sportives et artistiques (APSA) afin de garantir une équité entre les candidats des différentes académies et de faciliter la coordination avec les préparations du certificat d'aptitude au professorat de l'éducation physique et sportive (CAPEPS).

Soyez assurée que la réflexion sur l'organisation du CRPE se poursuivra dans les semaines à venir et ne manquera pas de faire l'objet d'échanges et de concertations dans chaque académie, où seront pleinement associés le rectorat, l'ESPE et le jury afin de permettre aux épreuves des prochaines sessions de se dérouler dans les meilleures conditions.

Aussi, ai-je transmis votre courrier à Madame la Directrice générale des ressources humaines, afin qu'elle vous apporte des informations précises sur les points spécifiques que vous évoquez dans votre courrier, notamment ceux concernant la composition des jurys.

Je vous présente, Madame la Secrétaire nationale, l'hommage de mon profond respect.

Bernard LEJEUNE

Madame Claire PONTAIS  
Secrétaire nationale du SNEP-FSU  
76 Rue des Rondeaux  
75020 PARIS

Référence à rappeler : BDC/2014003632/SC/NP